



Paris, le 13 janvier 2025

Votre contrat n° AT 887 421

### Attestation d'assurance de responsabilité civile

Generali IARD atteste que BATIREA, numéro de Siret 50019262000036, demeurant 21 ROUTE DEPARTEMENTALE 813 31450 DEYME, est titulaire du contrat n° AT 887 421 qui a pris effet le 1er janvier 2025.

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses seules activités du bâtiment mentionnées ci-dessous :

#### REVÊTEMENT DE SURFACES EN MATÉRIAUX DURS - CHAPES ET SOLS COULÉS

Réalisation de revêtement de surfaces en carrelage ou en tout autre produit en matériaux durs, naturels ou artificiels (hors agrafages, attaches), chapes et sols coulés.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de :

- pose de résilient acoustique ou d'isolation sous chape ou formes flottantes,
- étanchéité sous carrelage non immergé,
- protection par imperméabilisation des supports de carrelage et faïence.

#### REVÊTEMENT DE SURFACES EN MATÉRIAUX SOUPLES ET PARQUETS

Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tout matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuilles de placage sur kraft ou sur textile, placages collés ou contreplaqués minces collés) ou tout autre relevant des mêmes techniques de mise en œuvre.

#### POSE DE DALLES SUR PLOTS lié à l'activité de Revêtement desurfaces en matériaux durs - Chapes et sols coulés

#### ASSURE ADDITIONNEL :

SARL JMC  
21 RTE DEPARTEMENTALE 813  
31450 DEYME  
Siret : 89442720200029

Seules les garanties mentionnées dans le tableau ci-dessous sont souscrites pour les montants précisés :

Garantie	Montant	Franchise
<b>Responsabilité Civile Générale</b>		
Tous dommages confondus Ce plafond englobant	9 000 000 EUR	non indexés par sinistre, Franchise : néant

1 / 2

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises - 75456 Paris Cedex 09





Attestation contrat n° AT 887 421

Garantie	Montant	Franchise
<b>Responsabilité Civile Générale</b>		
Dommages corporels garantis et Dommages immatériels en résultant Caused par :  Faites inexcusables Accidents de travail Maladies professionnelles	1 500 000 EUR	par période d'assurance quel que soit le nombre de victimes Franchise : néant
Dommages matériels garantis et Dommages immatériels en résultant	2 500 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% des dommages, mini 1000 EUR maxi 2000 EUR
Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle	500 000 EUR	non indexés, par période d'assurance, Franchise 3000 EUR par sinistre
Dommages matériels et immatériels en résultant causés aux biens confiés et/ou prêtés	100 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% des dommages, mini 750 EUR maxi 2000EUR
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti	200 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% des dommages, mini 1000 EUR maxi 4000 EUR

Garantie	Montant	Franchise
<b>RC Après livraison des travaux, services, produits</b>		
Tous dommages confondus dont	2 500 000 EUR	par période d'assurance, Franchise par sinistre 10% des dommages mini 1000 EUR maxi 4000 EUR
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti	200 000 EUR	par période d'assurance, Franchise par sinistre 10% des dommages mini 1000 EUR maxi 4000 EUR

Il est précisé que le contrat en référence n'a pas pour objet de garantir les responsabilités mises à la charge des intervenants par la Loi 78/12 du 4 Janvier 1978.

La présente attestation qui expire le 31 décembre 2025, est valable sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Karim BOUCHEMA  
Directeur des Opérations

2 / 2

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises - 75456 Paris Cedex 09

